

Assemblée Générale du mercredi 10/06/2025 18h aux Doves

Présent.e.s :

- représentant.e.s des associations partenaires : Dédale, CBNA, RESF33, ATD quart monde
- des adhérent.e.s
- les membres du comité d'Animation
- Mme Lecerf Harmonie, adjointe au maire de Bordeaux, en charge des solidarités

Total : 20 personnes

BILAN D'ACTIVITES :

Tableau des hébergements 2025 association 100 pour 1 Toit Gironde – Assemblée Générale 10 juin 2025

Lieu	Familles	Occupants	Frais payés par 100p1TG	Moyenne /mois	propriétaire	Type	Début	échéance
Nérigean	3 → 5	11 → 19 pers	Ass+Eau + edf + gaz	1030€/mois	Bailleur social	COT CBNA	oct 22	fin sept 25
St Médard	1	8 pers	Ass+(Edf en partie) + gaz	300€/mois	Bailleur social	COT	févr 23	avril 25 ? + prolongation tacite ?
Nansouty Mellis	1	4 pers	Ass+loyer + eau	610€/mois	Propriétaire privé	Bail 1 an 100p1TG	mai 23	juillet 26
Mérignac Somme	1	6 pers	Ass+edf	240€/mois	Commune	COT	mai 23	31 déc 25
Bègles Durcy	1	6 pers	Ass	25€/mois	Bailleur social	COT	juil 23	? (tacite + 3mois...)
Le Pian	2	7 pers	Ass+taxe foncière+edf + gaz	430€/mois	Propriétaire privé	COT	nov 23	avril 26
Mérignac Eyquems	1	5 pers	Ass+Redevance occupation	760€/mois	Propriétaire privé	COT	nov 23	fin juin 25 + ?...
Pessac/Somme/famille B.	1	4 pers	Ass+Forfait charges	~300€/mois	Commune/propr privé	COT	déc 23	30/06/25 puis 30/09/25+ ?
Bastide/Bouthier	1	5 pers	Ass+eau+edf+gaz	310€/mois	Promoteur immobilier	COT	janv 24	31 déc 25
JJ Bosc	1	5 pers	Ass+eau+edf+gaz	240€/mois	Promoteur immobilier	COT	mars 24	31 déc 25
Lormont	1	5 pers	Ass+Redevance occupation	810€/mois	Propriétaire privé	COT	avril 24	été 25 → suite ok CS
Paul Bert	4 → 2 → 0	17 → 9 pers → 0	Ass+ Forfait charges	780€/mois	Centre social culturel	COT	juil 24	15 juin 25 → 2 fam Nérigean → 1 fam St Loubes ? → 1 fam hébergement solidaire été
Talence	1	4 pers	Ass. +Forfait charges	200€/mois	Propriétaire privé	COT	sept 24	juil 25 suite hébergement solidaire CS
Bègles Mûriers	1	5 pers	Ass. + Forfait charges	176 €/mois financement CCAS Bègles	Bailleur social	COT	oct 24	7 juillet 25
Brémontier	1	2 pers	Ass+caution solidaire si besoin	10€/mois !caution solidaire	Propriétaire privé	Bail 3 ans famille +caution solidaire 100p1TG	déc 24	déc 27
Parempuyre	1	2-3 pers	Ass + Caution solidaire si besoin	10€/mois !caution solidaire	Propriétaire privé	Bail 3 ans famille +caution solidaire 100p1TG	déc 24	déc 27
Mérignac Yser	1	4 pers	Ass+Eau+Gaz (+aide EDF famille si besoin)	165€/mois	Commune	COT	déc 24	juin 26 ?

Mérignac Dolto	1	4 pers	Forfait fluides	À voir ~ 80€/mois	Commune	COT	janv 25	2 août 25 renouvelable 6 mois ?
Caudéran	1	4 pers	Redevance (+aide fluides famille si besoin)	250€/mois	Propriétaire privé	COT	mars 25	mars 26 renouvelable
Rue Deyries	1	5 pers	Ass (+Eau?)+EDF+Gaz	~250€/mois ?	Commune	COT CBNA	mars 25	2026 ?
TOTAL	26	114 pers dont 55 enfants		~ 7000€/mois Soit ~ 84000 € /an				

- 26 familles hébergées en juin 2025 / 114 personnes dont 55 enfants bénéficient du dispositif 100 pour 1 Toit Gironde
- 20 lieux gérés en juin 2025 (4/bailleur social, 8/propriétaire privé, 2/promoteur immo, 5/commune, 1/centre social)
 - ° 13 lieux mis à disposition gratuitement, l'association et/ou les familles paient les charges (fluides, assurance, taxes)
 - ° 5 lieux avec loyer/redevance d'occupation payés par l'association en plus des charges
 - ° 2 lieux avec bail signé par la famille et caution solidaire 100p1TG, loyer et charges payés par la famille
 - ° dans 9 lieux la famille prend à sa charge au moins un des compteurs (Eau/EDF/Gaz)

- 76 adhérents
- entre 100 et 120 donateurs (40%) +Fondation Logement (60%)
- entre 30 et 40 référents accompagnateurs des familles hébergées

BILAN MORAL

Nos objectifs sont atteints : nous avons permis l'hébergement de 26 familles.

Nos liens avec nos partenaires sont étroits (Resf33, Fondation pour le Logement des Défavorisés, Dédale, les Compagnons Bâtisseurs) et nos actions reconnues par des communes. (communes partenaires d'hébergement, et des CCAS rencontrés lors de nombreux rdv).

L'accompagnement des familles hébergées est assuré par les comités de soutien, en particulier sur les démarches administratives.

Comme l'année dernière ,et encore plus cette année, nous sommes très inquiets.ètes pour la suite de ces hébergements car aucune famille n'est entrée dans le droit commun. Notre constat est malheureusement le même : "Aucune de ces familles n'a été régularisée, même si elles sont en France depuis longtemps, même si elles parlent notre langue, même si elles travaillent, même si leurs enfants vont à l'école régulièrement et réussissent le plus souvent, même si elles sont intégrées : la Préfecture répond non à leurs demandes de régularisation, y ajoute des OQTF avec des arguments assez souvent erronés et toujours humiliants, y ajoute des IRTF et les maintient dans la précarité administrative, économique et morale."

Pour autant la solidarité reste intacte et notre bilan d'activités montre que nous avons hébergé de nouvelles familles grâce à l'action des comités de soutien.

Un point remarquable est aussi, pour 2 familles, l'accès à des logements avec signature directe avec le propriétaire, avec notre association comme garant. C'est une autonomie que nous sommes fiers.ères d'accompagner.

Pour la suite il reste les mêmes objectifs :

- trouver de nouveaux hébergements : via les comités de soutien, via nos actions pour trouver du logement intercalaire.
- Assurer en priorité la suite d'hébergement des familles actuelles en fin de COT.
Avec pour effet négatif, le fait de ne pas pouvoir proposer de solutions aux familles sur notre liste d'attente sauf si un comité de soutien arrive avec une solution complète -lieu, financement)

Et nous rappelons surtout, encore, que la responsabilité de l'hébergement inconditionnel ne repose en aucun cas sur nos épaules : c'est une prérogative de l'Etat qui n'est pas mise en œuvre.

C'est pourquoi nous décidons aussi d'aller vers des solutions juridiques en nous faisant accompagner par des avocats pour mettre en œuvre des Référés Liberté Hébergement en urgence, et des dossiers DAHO et DALO grâce au financement de la Fondation de France (appel à projet de 2024)

Nous tenons aussi à souligner que cette année a été marquée par un tournant politique plus que défavorable à la régularisation des étrangers (fin de la circulaire Valls). La régularisation par le travail reste la seule petite fenêtre possible. Nous nous rapprocherons des autres associations et avocats pour accompagner les familles de notre association qui correspondent aux critères drastiques demandés.

Pour les autres nous soutiendrons les démarches avec les avocats.

BILAN FINANCIER : voir ci-dessous

Election des membres du comité d'animation : mercredi 10 juin 2025

Les membres du conseil d'animation du tiers sortant et rééligibles en 2025 sont Gérard Clabé, Gérard Tournemouly, Karine Traissac.

Ces membres actifs, statutairement démissionnaires, présentent aussitôt leur candidature au CA.

Aucun.e autre adhérent.e n'est candidat.e. Il est procédé à l'élection. Les trois candidat.e.s sont élu.e.s à l'unanimité de l'assemblée.

Le comité d'animation se compose désormais de:

Cécile Bedecarrax
Catherine Béziat-Robin
Gérard Clabé
Patrick Guerra
Cécile Lecouvé
Anne-Claire Lelandais
Virginie Lopez
Philippe Mora

Gérard Tournemouly
Karine Traissac

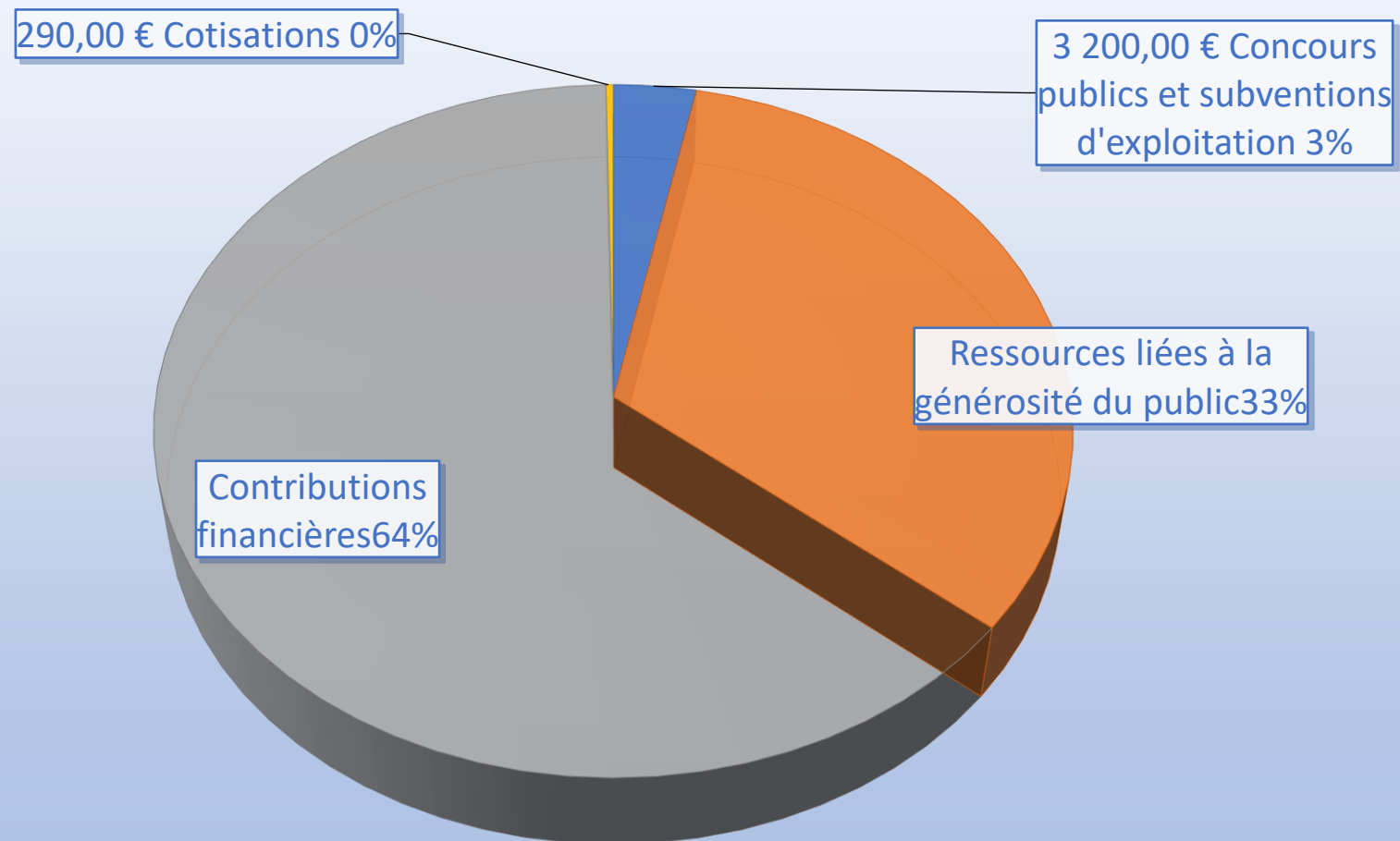
BILAN FINANCIER 2024

Bilan financier 2024

Compte de résultat				
PRODUITS D'EXPLOITATION		CHARGES D'EXPLOITATION		
Cotisations	290,00 €			
Commune(s)	3 200,00 €	Achats d'études et de prestations de services	240,00 €	
Ressources liées à la générosité du public	32 925,37 €	Achats non stockés de matières et de fournitures	81,65 €	
Contributions financières	64 281,00 €	Fournitures non stockables (eau, énergie)	35 176,40 €	
		Fournitures d'entretien et de petit équipement	132,39 €	
		Locations	47 534,89 €	
		Entretien et réparation	908,60 €	
		Sous-traitance générale	95 €	
		Assurance	2 046,66 €	
		Déplacements, missions	377,37 €	
		Adhésions Pep 33	70 €	
		Autres charges de gestion courante : logiciel compta	55 €	
Total des produits		100 696,37 €	Total des charges	86 717,96 €
	EXCEDENT	13 978,41 €		
	Bénévolat	23 300,00 €		
	Résultat :	13 978,41 €		

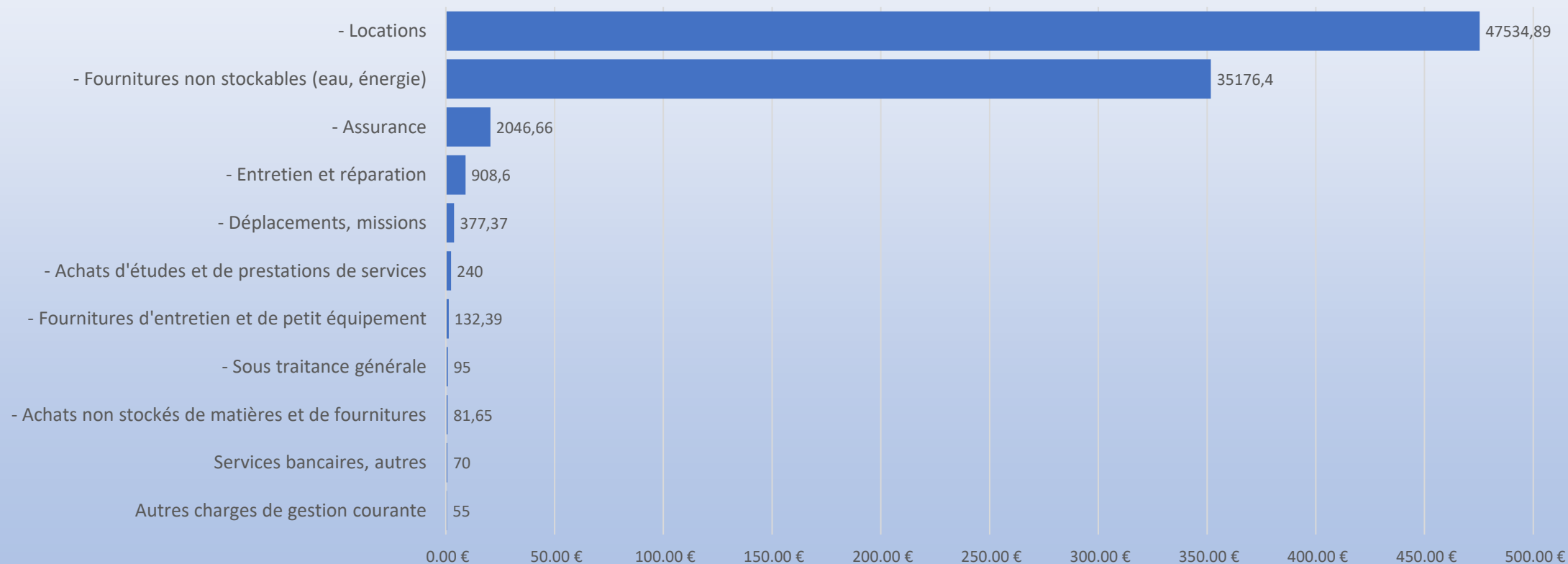
EXERCICE 2024

PRODUITS : 100 696,37 €



EXERCICE 2024

CHARGES : 86 717,96 €



EXERCICE 2024

RESULTAT

+13 978,41 €

Charges budgétées : 75 900 €
Réalisées : 86 717,96 €

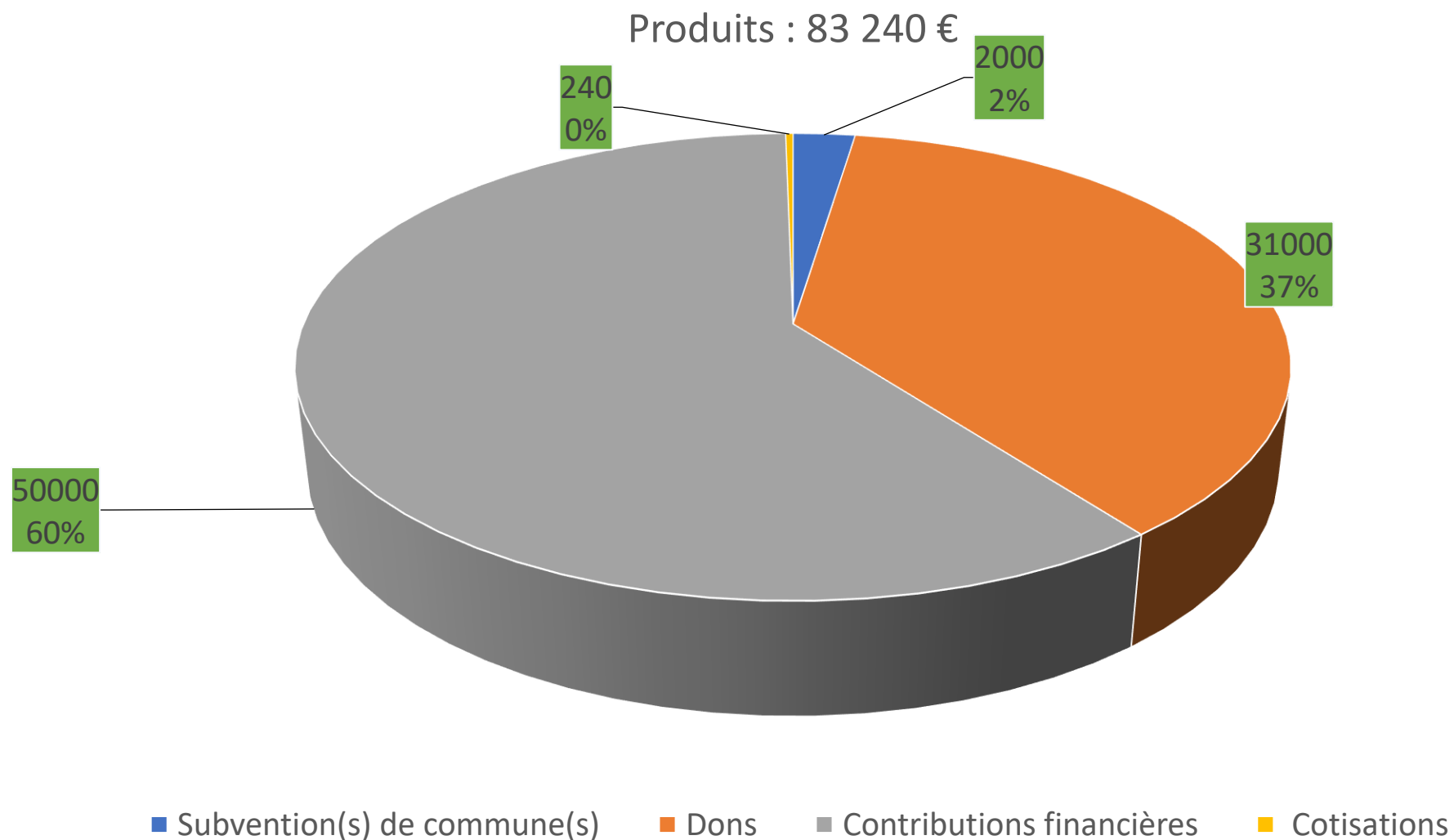


Produits budgétés : 71 900 €
Réalisés : 100 696,37 €



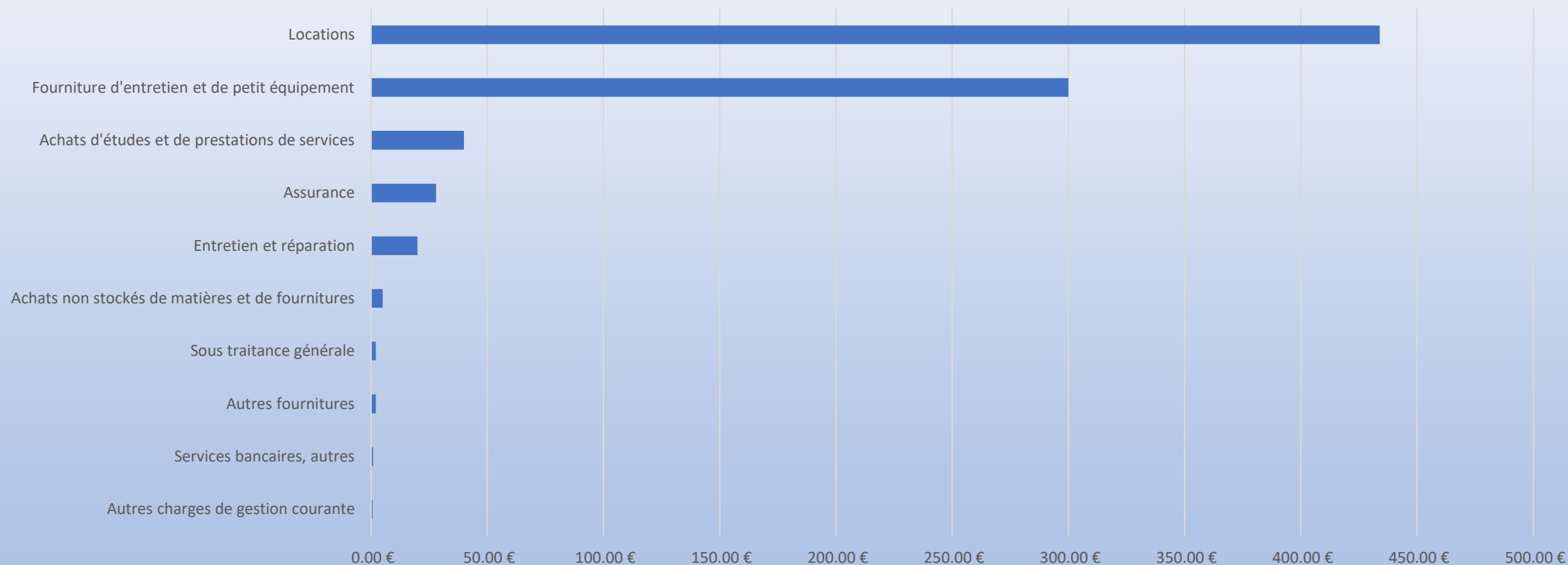
BUDGET PREVISIONNEL 2025

BUDGET PREVISIONNEL 2025

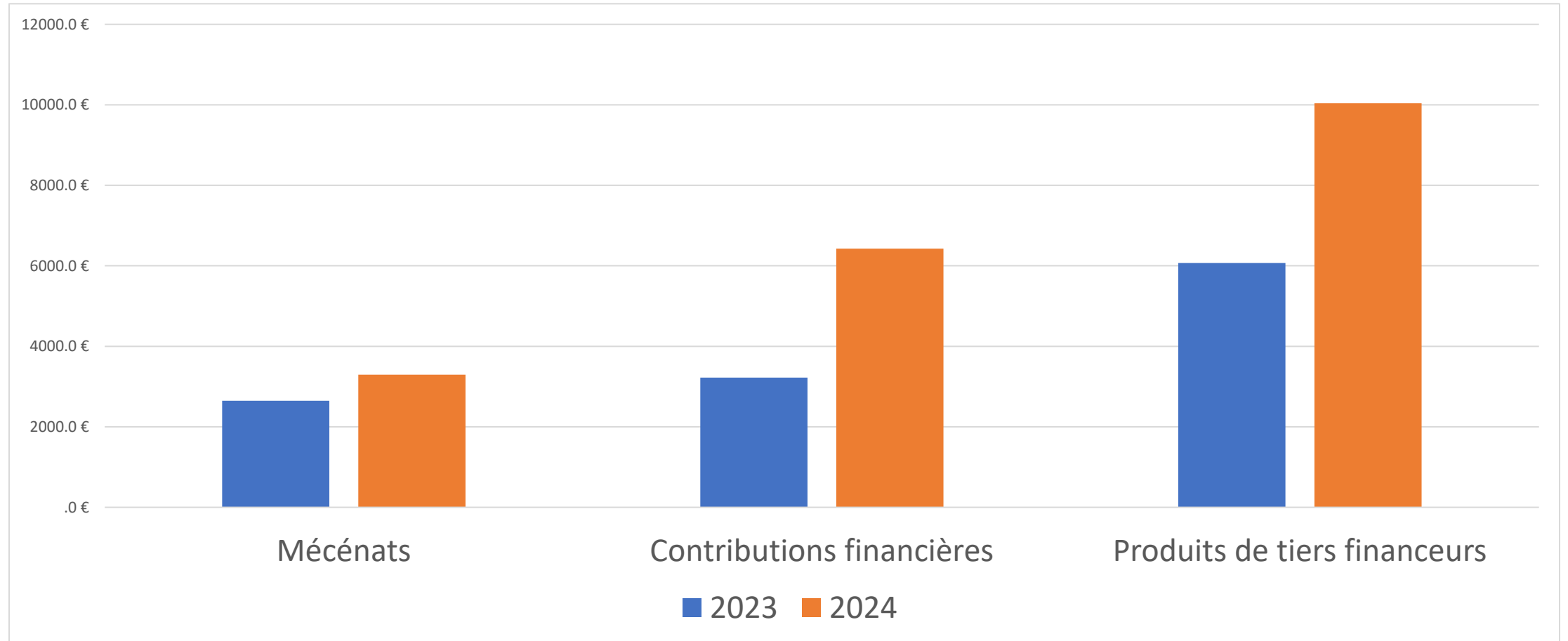


BUDGET PREVISIONNEL 2025

Charges : 83 240 €



Evolution des produits sur les deux dernières années



Evolution des Charges sur les deux dernières années

